

[Text]

be written. We could well follow the example of other issues and write regulations for this purpose.

Mr. Waddell: I am certainly going to be interested in some of these contracts. There are a lot of businessmen in Inuvik or in St. John's. There are native persons in the north. I can think of all sorts of other examples.

There is nothing concrete there. If I have a company, why can I not put in a proposal that I hire one Canadian? You say it will not be accepted. I do not know. All I have to do is submit a plan. It has to be satisfactory, but there is no indication what that means. You have, in my view, quite properly put the amount of interest that the Crown should have, although I disagree with your 25 per cent figure in the backing. At least you nail it down, you say it. There is nothing said here, either in the act or in the regulation. Are you, then, telling me that there will be no regulations to specify what a plan satisfactory to the minister will be?

Mr. D. Crosby: It is very difficult to put a set figure covering all sorts of work programs and equipment in an act of Parliament, thus cementing it into place for as long as it takes to pass another act of Parliament and change it. For example, if a party came forward with a bona fide and acceptable drilling program, but could not find a drilling rig built in Canada or flying the flag of Canada to use on that drilling program, it would hardly be reasonable to say he could not do it until he did indeed find one. It might be quite some time. Only a certain number, I believe possibly eight or nine, have been built in Canada. And, because it is a global business, they are working in various parts of the world other than Canada. Some are working here, some are not. So what we are saying is that there may be a very justifiable case, perhaps not uncommonly in the case of some equipment, where one would have to use a drilling unit or some other piece of material, or what-have-you, from some non-Canadian jurisdiction, because it simply would not be available here.

There are also certain types of equipment that may be developed in Europe, in the United States or what-have-you. In order to do the proper type of exploratory analysis, it may be necessary for a company, permittee or consortium to utilize that to the best advantage. It would not be reasonable to prevent that simply because it was not built in Canada. So, of course, there has to be a certain amount of common sense and ministerial discretion involved. In this case, it is hoped that, through the same advisory process we now follow interdepartmentally, these things are sorted out before they are authorized and approved. As I say, it is impossible to set a specific percentage with regard to all of these various factors.

[Translation]

ils. Nous pourrions très bien suivre l'exemple d'autres secteurs et rédiger des règlements à cette fin.

M. Waddell: Je vais certainement m'intéresser à certains de ces contrats. Il y a beaucoup d'hommes d'affaires à Inuvik ou à Saint-Jean. Il y a des autochtones dans le Nord. Je pourrais vous donner des tas d'autres exemples.

Il n'y a là rien de concret. Si j'ai une société, pourquoi ne puis-je soumettre une proposition selon laquelle j'embaucherais un Canadien? Vous dites que ce ne sera pas accepté. Je n'en sais rien. Il me suffit de soumettre un plan. Il faut qu'il soit acceptable, mais rien n'indique ce que cela signifie. Vous avez, à mon avis, tout à fait bien indiqué l'intérêt que devra toucher l'État, même si je n'accepte pas ce pourcentage de 25 p. 100. Au moins, vous donnez un pourcentage. Ici, on ne dit rien, ni dans la loi ni dans les règlements. Cela signifie-t-il qu'il n'y aura pas de règlement précisant dans quelles conditions un plan pourrait être déclaré acceptable par le ministre?

M. D. Crosby: Il est très difficile de donner un chiffre couvrant tous les genres de travaux et d'équipements. Le préciser dans une loi le figerait jusqu'à ce que l'on adopte une autre loi pour le modifier. Par exemple, si une société venait présenter un plan de travaux de forage acceptable, mais ne parvenait pas à trouver une plate-forme de forage construite au Canada, ou arborant le drapeau canadien, pour effectuer ses travaux, il ne serait pas raisonnable de l'en empêcher tant qu'elle n'aurait pas trouvé ce qu'il lui faut. Peut-être cela prendrait-il en effet un certain temps. Un certain nombre seulement, huit ou neuf peut-être, ont été construites au Canada. Étant donné qu'il s'agit d'une industrie internationale, elles sont utilisées dans divers pays du monde. Nous en avons ici, mais les plates-formes ne se trouvent pas toutes au Canada. Nous déclarons donc qu'il y a peut-être un cas très justifiable, fréquemment peut-être dans le cas de certains équipements, pour utiliser des éléments de forage ou autre matériel non canadien, tout simplement parce que l'on n'en trouve pas ici.

Il y a également certains types d'équipements que l'on peut construire en Europe, aux États-Unis, ou ailleurs. Pour faire l'analyse de prospection voulue, il faudra peut-être qu'une société, un détenteur de permis, ou un consortium utilise cela au mieux. Mais il ne serait pas en effet raisonnable de tout bloquer simplement parce que tel ou tel élément n'a pas été construit au Canada. Il va donc de soi qu'il faut user d'un certain bon sens et laisser certains pouvoirs discrétionnaires au ministre. Dans ce cas, on espère qu'avec le même processus consultatif interministériel, on pourra résoudre tous ces problèmes avant que les plans ne soient autorisés et approuvés. Je le répète, il est impossible de préciser un pourcentage, étant donné la diversité de tous ces facteurs.

• 1105

Mr. Waddell: No one disagrees with reasonable exceptions, but there are all kinds of examples of acts in all kinds of fields where there have been appendixes submitted—in consumer protection acts that is done, and in trade practice acts and all

M. Waddell: On ne s'oppose jamais à une exception raisonnable, mais on peut penser à toutes sortes de lois régissant divers domaines et auxquelles on a annexé des appendices prévoyant certaines conditions et exceptions, par exemple les